

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022 À 18H

Informations sur les décisions du Président prises par délégation depuis le Conseil communautaire du 17 février 2022,
[accessibles sur le site de la Communauté de communes](#)

Informations sur les décisions du Bureau communautaire prises par délégation depuis le Conseil communautaire du 17 février 2022,
[accessibles sur le site de la Communauté de communes](#)

Approbation du procès verbal du Conseil communautaire du 17 février 2022
[Lien pour de téléchargement du procès verbal](#)

Installations en tant que Conseiller communautaire titulaire de Félicien VENOT, suite à la démission de Jean REVERBEL et en tant que Conseiller communautaire suppléant de Stéphane MALIVER suite à la vacance du siège de Félicien VENOT.

Report de la délibération n°5 Instauration de la redevance spéciale relative à la collecte et l'élimination des déchets assimilés aux ordures ménagères au prochain conseil

Ajout de La Motion sur la situation et l'avenir des urgences médicales à Lodève

- 1** Convention de partenariat pour le festival Remise à Neuf et attribution de subvention pour son édition 2022 à l'association Scène autres idées

 - 2** Modification de l'attribution de la subvention dans le cadre de la manifestation du Printemps des poètes 2022 au profit de La Casa des artistes

 - 3** Vente du lot n°7 du parc d'activités économiques Les Arques à la société civile immobilière de la Brèze

 - 4** Cession des parcelles issues de la division foncière de AK379, AK 386 et AK 394 dans le cadre des biens de retour de la zone d'activités commerciales entrée de ville de Lodève, à la Commune de Lodève

 - 5** Participation à l'appel d'offres concernant le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion de l'Hérault

 - 6** Convention constitutive du groupement d'intérêt public « Ma santé ma région »

 - 7** Motion sur la situation et l'avenir des urgences médicales à Lodève
-